la tour en demi-lune
le puits
le four à pain
le manoir
le pressoir
le vieux verger
les dépendances
le portail d'entrée
le potager
le gîte d'étape
le port
Le Domaine De Bois Joulert
le canal
la ferme

Bois Joubert

"Deux hectares à donner"

Une curieuse mais réelle proposition pour un domaine dongeois

A l'abandon depuis trois ans, le domaine de Bois-joubert cherche désespérément un propriétaire. Ce pourrait être le libellé d'une "petite annonce du mardi". C'est l'appel que lance la famille qui, il y a dix ans, était encore propriétaire de cette propriété au riche passé, sise près de la Pommeraye en Donges, aux confins de la Brière.

L'unique héritière de l'époque fit don du domaine aux oeuvres sociales de la Marine. Celles-ci nullement intéressées par cette donation s'en désintéressèrent totalement. La propriété continuait toutefois d'être entretenue par une gardienne qui mourut il y a trois ans. Depuis, les ronces, les mauvaises herbes ont prospéré tandis que les pillleurs faisaient main basse sur tout ce qui pouvait les intéresser. L'oubli aurait pu gagner cet îlot verdoyant à l'écart des pollutions modernes. Mais l'an passé, les oeuvres de la Marine se soucièrent de se débarrasser de ce pesant fardeau. Elles firent part de leur intention de vendre à l'unique descendante de la famille Dufaure, ancienne propriétaire. Cette dernière s'opposa à cette vente, suivant en cela les décisions testamentaires de sa tante qui, en donnant le domaine, précisait que celui-ci ne pourrait être cédé si les oeuvres sociales de la Marine n'en trouvait pas l'usage qu'à une autre oeuvre.

Sur les 55 hectares de la propriété, 53 sont actuellement exploités par un fermier. Les deux hectares qui restent sont donc seuls concernés par la donation : un verger d'un hectare, des bâtiments d'habitation (anciens communs du château disparu dont il ne reste que les remparts et l'écurie), la ferme, un pressoir qui produisait, il y a encore moins d'un siècle, 400 hectolitres de muscadet. Pour la famille Dufaure, "ce ne sont pas les constructions qui présentent un intérêt, mais la sauvegarde d'un coin charmant, vert, retiré". Son intention serait de consacrer ces lieux à la jeunesse, à l'écologie. Elle est prête à en faire don à une association présentant ces caractéristiques mais n'ayant aucun but lucratif.

Deux hectares à donner : l'annonce n'est pas ordinaire et pourtant réelle.

J.-M. M.

Bois-Joubert : un passé révolutionnaire

Si l'on s'en réfère aux historiens locaux, le château de Bois-Joubert fut sans doute édifié au XIVe ou XVe siècle. La partie la plus importante de son existence se situe dans les années suivant la Révolution. Le propriétaire d'alors, le marquis de l'Estourbeillon, montra son attachement à la Royauté sous les formes les plus diverses. L'extension de la révolte vendéenne devait provoquer la mort de cet édifice fortifié. Le 26 septembre 1793, les troupes républicaines mettent le feu au château.

Autre point historique mais d'un tout autre genre : les premiers plants de muscadet importés furent plantés à Bois-Joubert.

Ouest-France du 18 juin 1980

Un brin d'histoire

Les seigneurs du Bois-Joubert

1660 : **Pierre de l'Estourbeillon,** seigneur de la Motte-Alleman en Montoir et de la Savinais en Puceul fit l'acquisition , le 23 mars 1657, des lieu et seigneurie du Bois-Joubert, au prix de 10500 livres tournois. Il versa comptant 2500 livres en louis d'argent à Janne Cibouaut. Aux archives départementales sont conservés les registres sur lesquels le chevalier de l'Estourbeillon prenait note des principaux événements de la vie au Bois-Joubert (récoltes, bétail, gestion des terres, du moulin, des métairies, embauche des servantes et des valets, travaux d'aménagement du château...).

1720 : **Joseph de l'Estourbeillon,** *"Chevalier seigneur de la Savinais, le Bois-Joubert, la Motte-Alleman et autres lieux"*, fils du précédent, fut nommé au poste de *"Major des Gardes-Côtes pour la Capitainerie de Montoir"*, en 1725.
Il mourut au Bois-Joubert le 7 décembre 1737, à l'âge de 62 ans et fut enterré à Montoir.

1750 : **Maurice-Joseph de l'Estourbeillon,** fils du précédent, né au Bois-Joubert en 1725. Son parrain fut *"Maurice de Guischardy, chevalier seigneur de Martigné, l'Angle-Casso et autres lieux, Président aux Enquêtes au Parlement de Bretagne"*. En 1746, à l'âge de 21 ans, il s'engagea dans l'escadron de la noblesse de la région nantaise, assemblé à Sarzeau pour protéger les côtes de l'invasion anglaise. Il siégea à plusieurs reprises à l'assemblée des Etats de Bretagne, dans l'ordre de la noblesse. Aux Etats de 1764, réunis à Nantes, Maurice de l'Estourbeillon se rangea dans l'opposition, refusant de voter les augmentations d'impôts pour la Province. Le duc d'Aiguillon, Gouverneur de Bretagne, le fit donc porter sur la liste des nobles à exclure de l'Assemblée.
A partir de 1774, le seigneur du Bois-Joubert s'intéressa au dessèchement des marais de Donges et rédigea un mémoire sur le projet de la Compagnie Debray. Le 6 décembre 1776, il assista comme témoin à la signature du traité réglant les modalités de l'aménagement des marais de la Vicomté. Dans cette affaire, M. de l'Estourbeillon fut l'adversaire du seigneur de l'Ecuray en Prinquiau, M. Espivent de la Ville-Guiévraye, qui contestait avec vigueur l'utilité de l'entreprise.
Maurice-Joseph de l'Estourbeillon mourut au Bois-Joubert en septembre 1777 à l'âge de 52 ans ; il fut enterré dans le cimetière de Donges.

1780 : **Joseph-Claude-Jean de l'Estourbeillon,** Chevalier, Chef de Nom et d'Armes, seigneur du Bois-Joubert et de la Motte-Alleman. Fils du précédent, il naquit à Nantes le 16 août 1757.
A l'âge de 16 ans, en 1773, il monta à Versailles, comme page de la Grande Ecurie du Roi ; trois ans, plus tard, il obtint le grade de sous-lieutenant au régiment du Roi-cavalerie. A la mort de son père, Joseph-Claude-Jean de l'Estourbeillon rentra à Donges. Le 25 mai 1784, il épousa au Croisic Renée-Gabrielle Rado du Matz. Le 8 novembre suivant, sa soeur Marie-Marguerite de l'Estourbeillon épousa à son tour, dans la chapelle du Bois-Joubert, le chevalier Guériff de Lanouan, seigneur de Beauregard en Saint-Nazaire, qui fut en mars 1793 l'un des chefs royalistes de la région.En 1785, M. de l'Estourbeillon fut nommé au poste de *"Capitaine des Gardes-Côtes de Montoir et de Saint-Nazaire"*.

Dès 1789, le *"marquis de l'Estourbeillon"* (il se faisait nommer ainsi) fut un adversaire acharné de la Révolution. En 1790, il adressa des lettres d'injures à la nouvelle municipalité de Donges. Le 27 juin 1791, le marquis se promena dans le bourg de Montoir, les poches bourrées de pistolets. Devant les Montoirins terrorisés, il insulta copieusement le maire Alexandre Clémenceau, *"coquin"* et *"foutu gueux"*... Le 1er juillet 1791, la Garde Nationale de Donges fit une perquisition au Bois-Joubert : on découvrit un important stock d'armes, et l'Estourbeillon fut emprisonné quelque temps à Nantes.

Au début de l'année 1792, la querelle religieuse agitait les esprits. De nombreux paroissiens, hostiles aux curés "jureurs", allaient entendre la messe catholique romaine à la chapelle du Bois-Joubert, desservie par Guillaume Casaeli, un prêtre irlandais fidèle au pape. Ces attroupements de "réfractaires" inquiétaient fort la municipalité dongeoise...

Au printemps 1792, le marquis de l'Estourbeillon décida enfin d'émigrer en Allemagne. A Coblence, chez l'Archevêque-Electeur de Trêves, il rallia l'armée noble qui se formait sous la direction du Prince de Condé. Le 26 juillet 1792, il adressa une lettre menaçante à la municipalité de Donges, convaincu de la victoire prochaine des armées prussiennes et autrichiennes... Cependant, la bataille de Valmy (20 septembre 1792) préserva Paris de l'invasion étrangère, ce qui ruina les projets du marquis.

Joseph-Claude de l'Estourbeillon s'établit ensuite à Jersey. Le prétendant "Louis XVIII" le nomma chevalier de Saint-Louis le 10 juillet 1799. Rentré en France, le marquis de l'Estourbeillon résidait au château du Matz, en Caden (Morbihan), héritage de son épouse. Il y mourut le 3 mars 1829, à l'âge de 72 ans. Il ne retrouva jamais son manoir du Bois-Joubert, incendié le 26 septembre 1793 par les Bleus de l'adjudant-général Avril.

Le Bois-Joubert depuis la Révolution

Confisqué comme bien national (le marquis de l'Estourbeillon ayant émigré), le domaine du Bois-Joubert fut vendu aux enchères, démembré. Seuls le moulin de Beaubois et quelques pièces de terre restèrent la propriété de M. de l'Estourbeillon.
De nouveaux bâtiments furent reconstruits près de l'emplacement du château.
En 1882, **M. Auguste-Désiré Fourchon,** négociant à Saint-Nazaire, était le propriétaire du Bois-Joubert. En 1893, c'était son gendre, **M. Eugène Dufaure.** Son fils, **Pierre Dufaure,** ingénieur-chimiste à la raffinerie *Péchelbronn-Ouest*, résidait au Bois-Joubert dans les années 1930. Sous l'occupation, il fut déporté dans les camps de concentration nazis, mais il eut la chance d'en revenir à la fin de guerre. A la libération, M. Dufaure devint conseiller municipal de Donges, dans la municipalité de M. Armand Morvan. Il mourut à Donges en mai 1952, à l'âge de 72 ans.

Le domaine du Bois-Joubert fut légué à l'**association des Oeuvres Sociales de la Marine,** qui l'a cédé en 1982 à la **SEPNB,** actuel propriétaire.

Extrait des Cahiers Dongeois n°2
édité par l'Office Socio-Culturel de Donges

Bois-Joubert, dix ans déjà ...

Bois-Joubert : un lourd héritage

Après s'être relevé de ses cendres au sortir de la Révolution Française, le domaine de Bois-Joubert prospéra pendant près de deux siècles. Fermes et maison de maîtres furent reconstruites, les marais et les terres cultivées du domaine redonnèrent à Bois-Joubert son rôle de premier plan au sein de la commune de Donges.

C'est en 1952 que tout bascule : le dernier propriétaire, Monsieur Dufaure, n'ayant pas d'héritier, souhaitait que ce domaine restât intact après sa mort et continuât à vivre au-delà des saisons et du temps. Il en fit don aux oeuvres sociales de la Marine, espérant que celles-ci sauraient l'utiliser pour l'accueil d'enfants tout en protégeant la richesse naturelle du site

Malheureusement, près de quinze années d'abandon ont suivi ce geste généreux. Des années de pillage et de dégradations, des années durant lesquelles la nature, alors seul maître des lieux, a repris ses droits pour envahir petit à petit le domaine, le noyant dans la végétation, le préparant à l'oubli.

En 1980, le cri d'alarme fut lancé par l'unique descendante de l'ancien propriétaire. La Marine souhaitant se dessaisir du domaine, il paraissait impensable que celui-ci fît l'objet d'une quelconque spéculation risquant de lui faire perdre son intégrité. D'où cet article pour le moins déconcertant.

La Marine, qui n'avait pas respecté les clauses du testament du donateur stipulant notamment l'entretien et l'utilisation du domaine pour l'accueil d'enfants, devait en conséquence refaire don de Bois-Joubert à une autre oeuvre reconnue d'utilité publique. Celle-ci devait élaborer un projet précis et s'engager à respecter les volontés du donateur. Il s'agissait non pas, comme l'indique l'article de presse, de deux hectares, mais de 55 hectares, quasiment d'un seul tenant et comportant plusieurs ensembles de bâtiments, fermes et habitations...

Sous l'impulsion de Jean-Claude Demaure, alors vice-Président, la SEPNB se porta aussitôt candidate. Son projet ayant retenu l'attention de la descendante du donateur, les démarches pour la passation de propriété pouvaient commencer.

Après de nombreux mois de procédures administratives entre le notaire, la Marine et la SEPNB, c'est le 6 décembre 1982 que l'acte de donation fut définitivement signé en présence des élus locaux et de l'Amiral Traub, Président des Oeuvres Sociales de la Marine Nationale.

Une presqu'île dans les marais

Situé au nord-ouest de Donges, commune rurale et industrielle bordant la rive nord de l'estuaire de la Loire, le domaine de Bois-Joubert s'étend sur plus de 55 hectares. Inscrit en limite est du Parc Naturel Régional de Brière, Bois-Joubert est également à 30 km du littoral guérandais et de ses célèbres marais salants.

Le domaine se compose d'environ 28 hectares de prairies inondables et de 27 hectares de terres cultivables. Sa position avancée dans le marais en fait une presqu'île de verdure entourée d'eau en période d'inondations

Au coeur du domaine, plusieurs ensembles de bâtiments sont entourés par une couronne de terres cultivables. Une série de parcelles de marais constituée de prairies inondables vient ceinturer le domaine au sud, à l'ouest et au nord. L'ensemble est délimité par un canal navigable.

Initialement, les bâtiments se partageaient en trois unités indépendantes :

. le "Manoir", maison de maître et ses dépendances (métairie, pressoir, cellier, four à pain...),

. le "hameau de Jean-Marie", une maison de jardinier avec grange, étable et écurie...,

. la ferme, située plus à l'écart, au bord du chemin d'accès à la propriété et regroupant maison d'habitation, étables, porcherie, granges...

Cet ensemble est complété par un verger de pommiers à cidre, un parc et un potager. Des allées bordées d'ormes, de marronniers, de tilleuls, de frênes et de chênes centenaires relient ces différentes unités entre elles et aux terres environnantes. Des restes de douves, des chemins bordés de haies, un mur d'enceinte flanqué d'une tour "demi-lune", une colline offrant un point de vue remarquable sur les marais de l'est briéron, un port ombragé relié à un réseau de canaux, constituent un environnement de première qualité pour le projet de Maison de la Nature mis sur pied par la SEPNB depuis 1982.

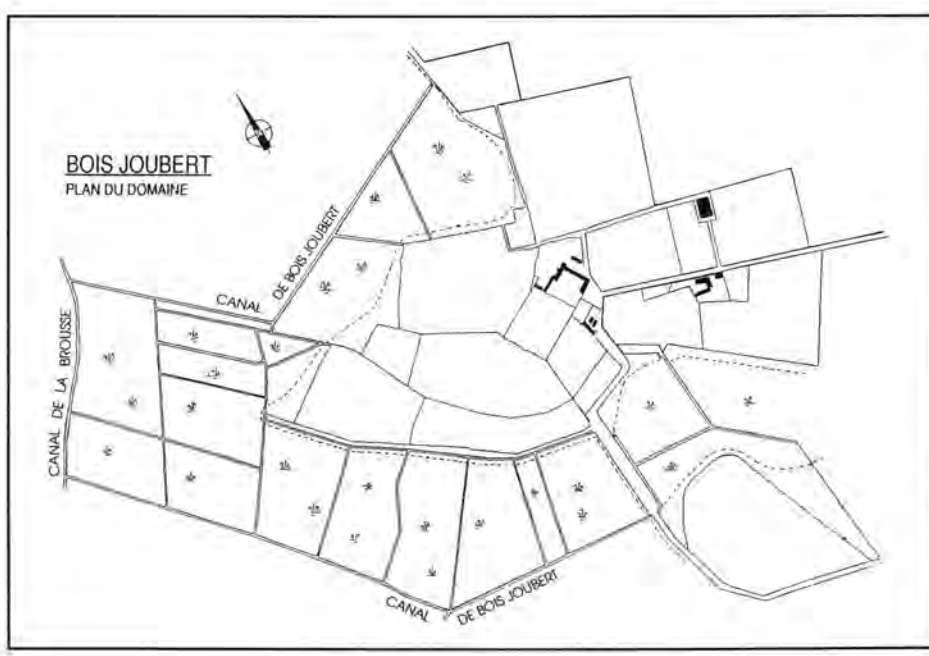

Des idées plein la tête

Dès l'acquisition de la propriété, deux grands axes se sont dessinés :

. faire de Bois-Joubert un outil d'initiation à la nature et plus globalement d'éducation à l'environnement, destiné à un large public,

. sauvegarder la richesse naturelle, la structure traditionnelle et la vocation agricole du domaine en tentant d'y conserver des variétés domestiques locales menacées telles que : bovins, ovins, volailles ou pommiers.

Ces objectifs seraient réalisés dans le cadre d'une agriculture respectueuse des équilibres biologiques. Le sauvetage in extremis du dernier troupeau briéron de vaches nantaises allait constituer le moteur initial de cet aspect du "projet Bois-Joubert".

La réunion ambitieuse de tous ces objectifs au sein d'un même projet allait nécessiter :

. le rétablissement complet de la fonction agricole du domaine par la restauration d'un siège d'exploitation et la recherche d'un exploitant,

. l'adaptation de la plupart des locaux à de nouvelles fonctions d'hébergement ou pédagogiques auxquelles le concept de Maison de la Nature est spécifiquement associé.

Ces trois fonctions ont trouvé d'elles-mêmes leur implantation :

. l'ancienne ferme, après restauration complète, retrouvera son rôle traditionnel,

. la maison de maître et ses annexes, ensemble le plus important, se transformeront, une fois réhabilitées, en unité pédagogique,

. le hameau de Jean-Marie, entièrement rénové à partir de ses anciens murs de pierre, constituera l'unité d'accueil et d'hébergement.

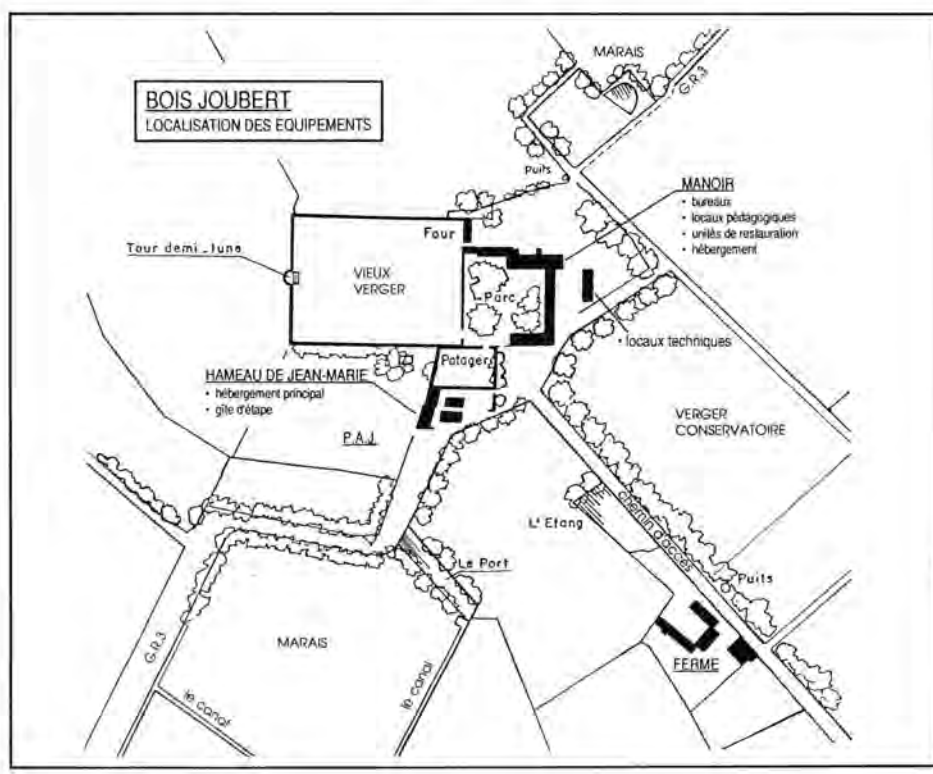

Une lente édification

Après plus d'un an de débroussaillement et de travaux sommaires menés par des bénévoles de la SEPNB et une association de chantiers locale, les premiers travaux de restauration furent entrepris en 1983. Les premières tranches furent exécutées par des entreprises grâce à divers financements publics et privés. Simultanément, les chantiers de bénévoles se sont poursuivis, tout d'abord encadrés par deux objecteurs de conscience affectés au projet de 1984 à 1986. Ces chantiers ont bénéficié du soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS) et de la Délégation à l'Architecture et à l'Environnement (DRAE) des Pays de Loire.

Parallèlement à ces premiers travaux, les activités pédagogiques de la Maison de la Nature de Bois-Joubert commencèrent à se concrétiser au fur et à mesure des demandes de prestations de plus en plus nombreuses. L'accueil de randonneurs, d'enfants en Centre de Vacances sous tente, de stages naturalistes, révéla que le projet de Bois-Joubert répondait à des attentes précises de la part de différents publics.

En revanche, la nature et le volume des aménagements réalisés risquaient rapidement de devenir inadaptés à l'indispensable augmentation d'activité de l'équipement. Il était donc nécessaire de mettre en place au plus vite une structure permettant de répondre à ces nouvelles exigences.

L'ancienne grange est devenue salle polyvalente

Bâtiment d'hébergement construit à partir d'un reste de mur de l'ancienne étable

1986 : le tournant

En mai 1986, devant l'ampleur du projet, un premier salarié fut embauché au poste de Directeur de la Maison de la Nature de Bois-Joubert.

Son rôle : assurer le suivi des travaux en cours, participer à la recherche de financements, coordonner les différentes activités déjà existantes, assurer le secrétariat, la comptabilité, définir plus en détail le projet pédagogique du Centre et préciser la nature des différents publics concernés. Bref, lancer le futur Centre d'éducation à l'environnement de Bois-Joubert, avec, pour tout personnel, deux nouveaux objecteurs et une poignée de bénévoles très motivés par le projet.

En 1988, face à l'engouement du public et à l'insuffisance des moyens financiers pour assurer la suite de la réhabilitation des bâtiments par des entreprises, un deuxième salarié fut recruté au poste de Chef de chantier. Son rôle : assurer l'encadrement d'une équipe de chantier permanente composée d'objecteurs de conscience, de stagiaires (TUC, en réinsertion...) et de bénévoles afin d'assurer entièrement en auto-construction la suite des travaux de restauration du bâti. Défi audacieux mais qui fut relevé avec succès puisque, chaque année, de nouveaux bâtiments furent reconstruits ou restaurés, améliorant au fur et à mesure la qualité et la capacité d'accueil de l'équipement.

Le "hameau de Jean-Marie", centre d'hébergement de Bois-Joubert

Depuis 1988, un troisième poste salarié est venu se greffer progressivement sur le projet Bois-Joubert. L'animateur permanent de la SEPNB en Loire-Atlantique dut répondre de plus en plus fréquemment à des demandes d'intervention pédagogique émanant de groupes séjournant à Bois-Joubert. Parallèlement, il fut chargé de créer des produits et de petits aménagements pédagogiques.

Durant toutes ces années, Bois-Joubert se construit tout en fonctionnant ce qui permet à l'équipe en place de mieux cerner les besoins liés aux activités. Ainsi les équipements réalisés peuvent-ils être parfaitement adaptés à leur future utilisation et faciliter par conséquent le fonctionnement du Centre, en en faisant un outil de qualité.

Bois-Joubert aujourd'hui

La Maison de la Nature

Des équipements adaptés

La Maison de la Nature de Bois-Joubert fonctionne désormais toute l'année. Elle est agréée comme Centre de classes de découverte par l'inspection d'académie et comme Centre de vacances par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS). Sa capacité d'hébergement actuelle d'une cinquantaine de lits sera étendue à environ 80 lits. La partie hébergement est composée de bâtiments comprenant chambres et dortoirs, possédant chacun un bloc sanitaire. Pour la restauration, deux cuisines et deux salles de restaurant autonomes permettront à terme la restauration d'une centaine de convives.

Bon appétit !

Etudiants en salle de travaux pratiques

Les activités pédagogiques bénéficient de nombreux locaux pouvant revevoir une affectation spécifique :

- 2 salles de classe ou salles polyvalentes,
- 2 salles de travaux pratiques,
- 1 salle de projection,
- 1 bibliothèque.

Les locaux administratifs et logements permettent d'assurer la présence permanente d'une partie de l'équipe de Bois-Joubert.

De petits aménagements pédagogiques sont programmés dans le milieu naturel environnant pour aider le public dans sa démarche de découverte.

Une équipe jeune et dynamique

L'équipe de Bois-Joubert se compose de salariés, d'objecteurs de conscience et de bénévoles. Elle s'organise de la manière suivante :

. un Directeur.
. un Chef de chantier : responsable des travaux, de la maintenance et de l'équipe de chantier permanente.
. un Animateur nature spécialisé, détaché à Bois-Joubert par le secteur animation de la SEPNB.
. trois à cinq objecteurs de conscience, participant au fonctionnement du Centre et composant l'équipe de chantier.
. animateurs et personnels saisonniers recrutés en fonction des activités programmées.
. quelques fidèles bénévoles toujours prêts à nous aider dans notre lourde tâche.

Salariés et objecteurs au travail

Des publics variés

Les jeunes

* *Durant les vacances* :
(en camping ou en "dur")
Accueil de Centres aérés, de Centres de vacances, de camps, de minicamps.

* *Durant l'année scolaire* :
Accueil dans le cadre de classes de découverte, voyages scolaires, Projet d'Action Educative (PAE).
Niveaux scolaires accueillis :
Etablissements primaires et secondaires (du CP à la terminale).

Le camp de base à Bois-Joubert >

< Camp nature : à la découverte des marais salants

Le goût de l'aventure !

Les adultes

Stages universitaires : Bois-Joubert a été choisi par la Faculté des Sciences de Nantes comme station de terrain (biologie animale et végétale, écologie).
En septembre 1990, déroulement à Bois-Joubert du premier Campus Européen de l'Environnement organisé par la SEPNB avec le soutien de la CEE.

Stages naturalistes : organisés par les animateurs nature de la SEPNB.

Réunions ou séminaires : organisés sur des thèmes naturalistes ou traitant de problèmes d'environnement.

En septembre 1986, colloque national sur la loutre.

En août 1990, séminaire de mise en place de l'*"observatoire de la Loire"*, organisé à l'initiative du Ministère de l'Environnement.

Stages associatifs : sessions de formation destinées aux élus et adhérents d'associations..

1988 : stage *"Promotion d'un équipement de découverte de la nature"* organisé par Bois-Joubert et la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN).

1989 : stage *"1000 communes pour l'environnement"* (FFSPN/ SEPNB).

1989 et 1990 : stages BAFA organisés par la Fédération Léo Lagrange ou les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives (CEMEA).

La ferme de Bois-Joubert

Dès son installation à Bois-Joubert, la SEPNB a eu pour objectif de redonner au domaine sa vocation agricole initiale.

A la recherche d'un fermier

Composée de 28 hectares de terres cultivables et de 27 hectares de prairies inondables, la propriété fut quasiment laissée à l'abandon durant une quinzaine d'années. Seul un troupeau de vaches en pleine liberté et quelques cultures menées sans véritable entretien des terres témoignaient d'une activité agricole peu flatteuse pour un domaine jadis prospère.

Après de longues et difficiles recherches, la SEPNB a réussi à trouver un agriculteur en mesure de reprendre en location les terres de Bois-Joubert .

Après quelques aménagements des bâtiments agricoles, la construction d'une stabulation et la restauration d'une partie de la maison d'habitation, les conditions étaient réunies pour l'accueil du nouveau fermier de Bois-Joubert.

La ferme de Bois-Joubert

Du producteur... (vaches bretonnes pie-noires)

Un fermier qui fait son beurre

Déjà installé dans le Finistère, mais désireux de se rapprocher de sa région d'origine, Jacques Cochy s'est donc installé en avril 1988, amenant avec lui un troupeau de vaches bretonnes pie-noires avec lequel il travaillait depuis plusieurs années. Cette race fait d'ailleurs l'objet d'un programme de conservation génétique au niveau régional depuis une quinzaine d'années.

Il est important de préciser que l'ensemble de l'exploitation est menée en agrobiologie sous la mention *"Nature et Progrès"*. La nourriture des vaches est assurée par le pâturage, le foin récolté sur les prairies inondables, des betteraves et un mélange de céréales moulues. Le lait est transformé en crème fraîche, beurre, fromage blanc, fromage frais, fromage aux herbes et tome. Un élevage de poules pondeuses permet une production complémentaire. Ces produits sont ensuite vendus à la ferme mais surtout sur les marchés de Saint-Nazaire et de Nantes.

Le fermier est aussi actuellement chargé du suivi quotidien du troupeau de vaches nantaises de Bois-Joubert.

... au consommateur

Etal au marché de Saint-Nazaire

La vache nantaise

Comme nous l'avons évoqué précédemment, dans le cadre du projet global de création de la Maison de la Nature de Bois-Joubert, la SEPNB souhaitait redonner au domaine sa vocation agricole tout en essayant de participer à la conservation d'un certain nombre d'espèces domestiques.

Déjà alarmée par l'avenir plus qu'incertain d'une race bovine locale et les échecs successifs des diverses tentatives de sauvegarde dont elle avait fait l'objet, la SEPNB a décidé, en 1985, d'acquérir le dernier troupeau briéron de vaches nantaises.

Il s'agissait à court terme d'éviter que ce troupeau ne parte à l'abattoir et à plus long terme de mettre sur pied un programme de conservation concernant l'ensemble des animaux encore vivants.

La vache nantaise de la tête aux pieds...

La hauteur au garrot atteint de 1,30 à 1,40 m pour un poids moyen de 550 à 650 kg. A la fin de sa croissance, le mâle atteint 1,45 m et pèse 900 kg.

La tête est forte, son profil est droit. Les cornes sont volumineuses, presque horizontales à la naissance, elles se relèvent aux extrémités et prennent l'aspect d'une lyre. La robe est le plus souvent claire de ton froment, la couleur gris perle doit former, autour du mufle et des paupières, un cerne clair surtout chez les femelles. La couleur noire doit régner au bout des cornes, à la houppe de la queue, au mufle, aux cils, au bord des paupières et aux sabots. Elle doit, par contre, être absente à l'anus, sur les lèvres de la vulve, sur le raphé et à l'extrémité des bourses.

Une des dernières vaches nantaises

De quoi en faire toute une histoire

Jusqu'à 1950, la vache nantaise, réputée pour sa rusticité et la solidité de ses membres, était une bête de trait couramment utilisée par les agriculteurs. Très prisée à cause de la saveur et la finesse de sa viande, elle était aussi élevée pour son lait particulièrement riche en matière grasse et en protéines, même si les quantités produites restaient inférieures à celles d'autres races.

Le développement de la mécanisation et la sélection poussée des races bovines vers une production de lait ou de viande sans cesse plus importante ont conduit les éleveurs à abandonner progressivement la vache nantaise au profit d'autres races jugées plus "performantes".

Les élevages de vaches nantaises se sont dès lors concentrés en Basse Loire : les rives de la Loire au niveau de son estuaire, les marais de Brière et les marais de Vilaine. Ces zones humides, peu intéressantes pour une agriculture intensive permettaient encore à la vache nantaise, plus rustique que les autres, de "tirer son épingle du jeu".

Un petit berceau d'élevage nantais subsista jusqu'en 1965, autour des cantons de Blain, Plessé et Guémené. Il s'agissait d'élevages mixtes (lait-viande) qui disparurent à leur tour à cause de problèmes de consanguinité, mais surtout au moment où le prix du lait fut fixé en fonction de la quantité produite et non plus en fonction de sa qualité.

Un rappel rapide des effectifs connus depuis le début du siècle permet de prendre la mesure du phénomène :

Fin 19e siècle	200 000	têtes
1949	150 000	têtes
1973	11 000	têtes
1976	600	têtes
1990	70	têtes

Boeufs nantais, tracteurs d'autrefois

Intérêts et potentialités de la race nantaise

Une étude effectuée pendant plus d'un an par un élève ingénieur-agronome a montré que la vache nantaise est capable de brouter des espèces végétales très coriaces et abondantes, telles que les pousses de roseaux, le jonc articulé, le scirpe des marais ou le scirpe maritime, et ce même en ayant les pieds dans l'eau.

De plus, sa capacité à vêler seule en fait une bête adaptée à un élevage extensif sur les prairies inondables de plus en plus laissées pour compte par le monde agricole.

Lorsque l'on connaît l'importance des surfaces de terres cultivables qui vont, dans les cinq ou dix ans à venir, être laissées en friche, dans le cadre du processus de déprise agricole en cours, on peut raisonnablement penser que la vache nantaise, comme d'autres races bovines rustiques françaises, aura un rôle utile à jouer.

Portrait de Nantaise

On peut donc résumer l'intérêt de cette conservation génétique de la race nantaise en quatre points :

. Un **intérêt écologique** : l'entretien par pâturage extensif de prés-marais permet d'empêcher leur colonisation par des espèces végétales telles que le roseau... et de maintenir ainsi la diversité floristique du milieu.

. Un **intérêt ethnographique** : la race nantaise fait partie du patrimoine culturel rural traditionnel de notre région.

. Un **intérêt social** : le maintien d'élevages extensifs sur des zones défavorisées, mais d'un grand intérêt écologique, permettrait la survie de petites exploitations agricoles plus économes que les autres et devrait contribuer à endiguer le phénomène de désertification qui menace actuellement l'agriculture française.

. Un **intérêt génétique** : à l'heure où le génie génétique semble guider toute la politique agricole de notre système productiviste et où la surintensification des méthodes d'élevage (nourritures concentrées, modes d'élevage, traitements antibiotiques...) conduit à l'apparition de nouvelles maladies, il apparaît prudent de conserver les quelques témoins du patrimoine génétique d'origine que constituent les anciennes races rustiques de notre pays.

La création d'une association de sauvegarde de la vache nantaise est programmée pour 1991. Elle regroupera l'ensemble des partenaires travaillant déjà au projet (SEPNB, ITEB, Ecole vétérinaire de Nantes, éleveurs) et viendra ainsi relayer l'action lancée par la SEPNB.

Elle se chargera de trouver de nouveaux financements afin de mener à bien ce projet ambitieux mais encore fragile.

L'action de sauvegarde

1977 : La première opération de sauvegarde de la vache nantaise est lancée par le Parc Naturel Régional de Brière qui achète un troupeau et le confie en gestion à un éleveur local.

1980 : Quelques personnes motivées par la sauvegarde de ce troupeau créent le Conservatoire Biologique de Brière. Cette association est alors chargée du suivi du projet et reçoit une aide financière du Ministère de l'Environnement.

1985 : La SEPNB acquiert et installe ce troupeau de vaches nantaises à Bois-Joubert grâce au soutien financier du World Wildlife Fund (WWF) et de la Fondation de France : treize vaches, un taureau et quatre veaux.
Elle lance, avec la collaboration de l'Institut Technique de l'Elevage Bovin (ITEB) un programme génétique de sauvegarde de la race Nantaise.

1986 : Réalisation d'un inventaire exhaustif du cheptel nantais (inventaire SEPNB-ITEB).

1987 : Stockage de la semence d'un premier taureau nantais, Rium, au Centre d'Insémination de Saint-Symphorien (79) grâce à l'intervention de l'ITEB.

1988 : Même opération pour un deuxième taureau, Carillon, grâce au soutien financier du WWF.

1990 : "Mise en paillettes" d'un troisième taureau, Désiré, grâce au soutien du réseau des réserves de la SEPNB.

En **1991**, deux nouveaux taureaux devraient rentrer en centre d'insémination.

Ces cinq taureaux sont, avec le cheptel de femelles, la base de départ d'un programme génétique de sauvegarde dont l'objectif est le redéploiement de la race nantaise sur ses secteurs géographiques traditionnels, les zones humides de la Basse Loire.

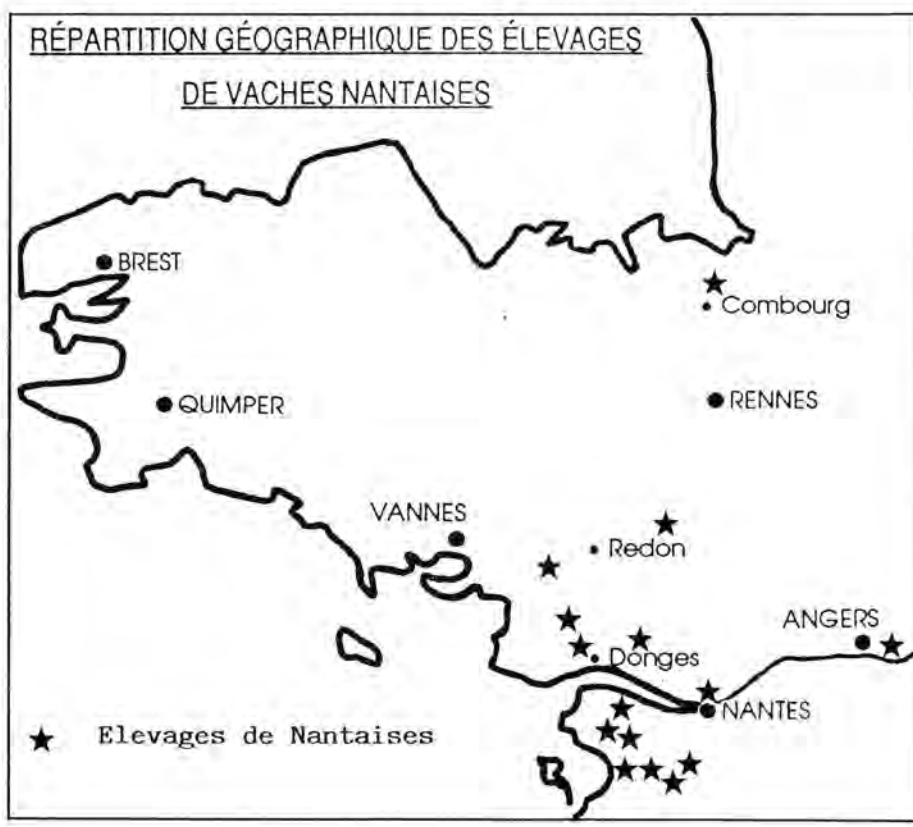

Le verger conservatoire de Bois-Joubert

Parallèlement à l'opération de sauvegarde de la vache nantaise, précédemment exposée, et à l'installation d'un fermier sur les terres de Bois-Joubert, la SEPNB a décidé de maintenir l'activité cidricole traditionnelle du domaine.

Tradition, animation

Le domaine de Bois-Joubert comptait jadis plusieurs vergers plantés à proximité des différents groupes de bâtiments. Malgré leur mauvais état dû à leur âge avancé, les pommiers situés dans le vieux verger délimité par d'anciens murs d'enceinte, produisent encore de quoi fabriquer environ 800 litres de cidre et de jus de pomme chaque année. Chaque automne, l'équipe de Bois-Joubert, aidée de quelques bénévoles, retrouve les gestes d'autrefois en utilisant l'ancien pressoir à cidre du domaine.

Le broyage et le pressage des pommes sur tas de paille, selon les méthodes traditionnelles, constituent une activité très prisée par les classes en séjour à Bois-Joubert à cette époque de l'année.

Ce type d'animation constitue l'aboutissement logique de tout un travail pédagogique visant à présenter le cycle de la pomme et de l'arbre jusqu'à la fabrication du jus de pomme et du cidre.

La vie de l'arbre, la vie autour de l'arbre, la floraison, la pollinisation, la fructification sont autant d'étapes biologiques intéressantes pour aborder l'étude de la physiologie végétale et la découverte des écosystèmes. La fabrication du jus de pomme et sa transformation naturelle et progressive en cidre permettent d'aborder l'étude de la fermentation alcoolique stoppée par pasteurisation lorsque l'on veut conserver le jus de pomme sucré.

Vieux pommier

Au-delà de l'intérêt pédagogique de cette activité traditionnelle, la SEPNB, consciente de la disparition généralisée des vergers de pommiers à cidre dans notre région, a donc décidé de replanter un nouveau verger à Bois-Joubert. Fidèle à ses objectifs, elle a choisi des variétés régionales anciennes souvent presque disparues telles que : le *Bon père gris*, le *Doux crasseux*, le *Petit gilet rouge de Janzé*, la *Reinette d'Armorique*, le *Rouget de Dol*.

En 1987, le laboratoire de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) d'Angers nous a proposé de replanter un ensemble de pommiers à cidres issus de leur collection, cette dernière devant être ultérieurement arrachée pour laisser la place à un autre programme de recherche. Ainsi, grâce à l'aide financière de l'Institut Culturel de Bretagne et la collaboration des techniciens de l'INRA, 124 pommiers, représentant 62 variétés de pommes à cidre du Grand Ouest, ont été plantés sur plus d'un hectare.

L'opération, réalisée avec l'aide matérielle de la municipalité de Donges, l'intervention d'une cinquantaine de bénévoles encadrés par l'équipe de Bois-Joubert et conseillés par Joseph Ripoche, arboriculteur retraité, a été menée en une seule journée.

Ces pommiers, greffés en hautes tiges selon les méthodes traditionnelles, commenceront à produire des fruits vers 1992 et atteindront leur pleine production en l'an 2000. Il faut donc dès à présent envisager la valorisation de cette future production.

L'intérêt de la conservation de telles espèces rustiques est aussi d'ordre génétique. Ces variétés présentent l'intérêt de mieux résister aux maladies et aux attaques cryptogamiques que les espèces plus récentes ayant fait l'objet de sélections importantes.

Pour mieux faire comprendre ses objectifs en matière de conservation d'espèces, la SEPNB a décidé d'aménager l'ancien pressoir de Bois-Joubert en salle d'exposition permanente. Un certain nombre de panneaux, réunissant les différentes opérations en cours ou bien présentant les activités proposées, serviront de supports pédagogiques pour les animations encadrées par l'équipe du domaine. Celles-ci pourront consister en des journées d'initiation aux techniques de plantation, de taille et de greffe ou porter sur la conduite d'un verger de hautes tiges et aborder le principe de la lutte biologique intégrée.

Vaches nantaises dans le vieux verger de Bois-Joubert

La réserve de Bois-Joubert

Les 55 ha du domaine de Bois-Joubert font aujourd'hui l'objet d'une gestion biologique, sous différentes formes. Mais sur près de 29 ha, cette gestion a plus spécialement pour objectif la protection de la nature. Cette partie du domaine constitue la réserve de Bois-Joubert proprement dite. Nous nous limiterons ici à une présentation succincte de ses caractéristiques écologiques et de ses potentialités pédagogiques.

Le territoire de la réserve se compose surtout de prairies inondables (intégrées aux marais de Donges) auxquelles s'ajoutent quelques parcelles incultes (bosquets et friches) ou situées à proximité immédiate des bâtiments (parc, potager, vieux verger). Contrairement à la plupart des autres sites gérés par la SEPNB, cette réserve n'abrite pas de richesses naturelles exceptionnelles. Mais elle entend représenter un bon exemple de ce qu'il est possible de faire pour protéger et valoriser le potentiel biologique d'un site habité, et qui a conservé ses fonctions de production. Par ailleurs, elle forme avec le reste du domaine un ensemble paysager dont l'indéniable qualité esthétique mérite d'être sauvegardée.

Veaux, vaches, couvées, marais...

Le maintien et l'amélioration de l'exploitation traditionnelle des terrains de la réserve représentent précisément un atout pour la protection de la faune et de la flore. Le pâturage des prairies naturelles du marais par les vaches nantaises en est la meilleure illustration ; un exemple : l'entretien de la végétation de ces prairies réalisé par le troupeau depuis son arrivée a largement contribué à permettre la ré-installation du vanneau huppé à Bois-Joubert. Huit couples se sont reproduits sur la réserve en 1990. La conservation génétique de la race nantaise a donc trouvé là une application des plus écologiques ! Dans la foulée de ce premier succès, il est permis d'espérer que le marais de Bois-Joubert verra progresser sa fonction d'accueil pour d'autres oiseaux, notamment lors du passage pré-nuptial, pour d'autres limicoles (barge à queue noire, combattant, courlis corlieu, etc).

Toutefois, l'efficacité de ce mode de gestion se trouve amoindrie par notre incapacité actuelle à maîtriser de façon autonome l'évacuation des eaux d'inondation au printemps. Un compartimentage hydraulique de la réserve, lié à la restauration de certains fossés, permettra bientôt l'établissement de gradients de niveaux d'eau et d'écoulement. La diversification des caractéristiques du milieu ainsi réalisée devrait faciliter l'accueil ou l'installation d'espèces animales et végétales aux exigences écologiques différentes.

Un rôle pédagogique privilégié

Pour les publics de la Maison de la Nature de Bois-Joubert, la réserve est évidemment un terrain d'étude privilégié. Bien que d'un intérêt très variable selon les saisons, le milieu naturel procure aux élèves ou aux stagiaires de nombreuses possibilités d'acquisition de connaissances pluridisciplinaires et d'apprentissage de techniques d'observation.

Les fossés et les mares, restaurés ou creusés à des fins pédagogiques, leur permettent de découvrir la vie dans les eaux douces, par exemple : les amphibiens, les insectes, les plantes aquatiques, etc ; les prairies inondées en février-mars, d'observer la migration pré-nuptiale des oiseaux d'eau et d'étudier leurs adaptations au milieu ; le verger fleuri en avril, de comprendre la pollinisation des fleurs, etc.

D'autre part, le mode de gestion de cette réserve constitue, là encore, une ressource. Les notions d'impact de l'activité humaine et de protection du milieu y trouvent aisément une illustration.

Vanneau, héron, vaches nantaises témoins d'un marais entretenu

L'action éducative à Bois-Joubert

Il est aujourd'hui unanimement reconnu qu'il n'y a pas de protection de l'environnement réaliste et durable sans une éducation de nos concitoyens. Mais, en dépit des efforts accomplis ces vingt dernières années par les pouvoirs publics et les enseignants, force est de constater que cette action est encore loin d'être présente dans le quotidien et à tous les niveaux de notre système éducatif. Aussi n'est-il pas étonnant qu'une association comme la SEPNB ait été tentée, à l'aube des années 80, d'ajouter à ses précédentes options en matière d'action éducative (l'animation dans les réserves et les publications) de nouveaux moyens, d'une portée bien différente. L'idée d'un centre d'éducation à l'environnement est née de cette volonté, et le hasard fera que Bois-Joubert sera l'occasion de la concrétiser.

Vous avez dit "éducation à l'environnement" ?

La formule peut paraître pompeuse et difficile à cerner. Elle a plutôt l'ampleur de ses ambitions. Dans les années 70, une série de colloques internationaux et de textes officiels ont peu à peu précisé la définition de l'éducation relative à l'environnement, à travers la formulation de ses objectifs. Nous retiendrons la recommandation n° 1 de la Conférence de Tbilissi (1977) pour affirmer que *"l'objectif fondamental de l'éducation à l'environnement est d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement, tant naturel que créé par l'homme, ainsi qu'à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes de l'environnement, et à sa gestion"* (reprenez votre souffle !).

Plus concrètement, une circulaire du Ministère de l'Education Nationale datant de la même année fixe comme objectif à l'éducation des élèves en matière d'environnement, le développement chez eux d'une attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité à l'égard de l'environnement. L'évidente nécessité d'une sensibilisation des jeunes -citoyens de demain- aux problèmes d'environnement est ici réaffirmée. D'emblée, l'école apparaît donc comme un vecteur privilégié de l'éducation à l'environnement. La part très majoritaire des scolaires dans le public ayant fréquenté, en 1990, la Maison de la Nature de Bois-Joubert, en témoigne de façon significative.

Une pédagogie appropriée

La quasi-totalité du public scolaire ayant recours aux prestations pédagogiques de la Maison de la Nature est accueilli dans le cadre d'une classe de découverte (les anciennes "classes de nature") ou d'un voyage d'étude.

Mais quels que soient le type et la terminologie officielle de ces séjours, nous qualifierons de classes d'environnement celles que nous réalisons à Bois-Joubert. En effet, l'étude du milieu n'y figure pas comme une fin en soi, mais comme l'un des moyens -au demeurant indispensable- d'une véritable pédagogie de l'environnement. Il ne s'agit donc plus seulement d'aider l'enfant à distinguer, analyser et classer les différentes composantes d'un milieu ; il s'agit aussi de lui permettre d'analyser les "inter-relations dynamiques" agissant sur ces composantes, en particulier celles liées à l'intervention humaine dans le milieu. Le but est alors de repérer les éventuels dysfonctionnements de ce milieu et d'envisager les moyens de les réduire. A titre d'exemple, il ne s'agit pas seulement de savoir reconnaître une anguille, savoir que c'est un poisson migrateur, et qu'on en pêche de moins en moins en Brière ; il s'agit aussi de savoir pourquoi, ce que cela signifie pour l'avenir de ce poisson en général et pour son habitat, comment l'on peut enrayer sa raréfaction, et ce que les réponses aux points précédents sous-tendent pour la vie des Briérons.

La pédagogie pratiquée à Bois-Joubert se veut donc pluridisciplinaire et prospective. Cette dimension "environnementaliste" permet à l'enfant de passer de la découverte du milieu, perçu dans sa globalité, à l'apprentissage de sa gestion.

Bien évidemment, cette pédagogie est une pédagogie de terrain, la seule capable d'inciter à l'observation attentive du milieu local et, par là même, de favoriser une initiation active aux techniques d'investigation propres à toute démarche scientifique.

La "cohabitation" industrie-nature : un thème abordé à Bois-Joubert

Contenus et méthodes

La pédagogie développée à Bois-Joubert exige que les enfants acquièrent la connaissance des principaux facteurs agissant au sein de l'éco-système considéré, qu'ils soient de type physique, climatique, biologique ou humain. L'attention des enfants sera également attirée sur les problèmes d'environnement les plus marquants, par exemple l'envahissement du marais par les roseaux. Les causes en seront progressivement élucidées. Au fil de ces rencontres directes avec le milieu, se consolideront ou se formeront des concepts tels que ceux de zone humide, d'adaptation au milieu, d'équilibre biologique, de patrimoine, d'évolution, de gestion et de protection d'un milieu.

Mais avant l'acquisition de ces savoirs, notre pédagogie vise d'abord l'initiation des élèves à quelques savoir-faire -ou "savoir-être"- en matière d'étude ou de protection de l'environnement, des savoir-faire qu'ils pourront réutiliser ailleurs et ultérieurement au cours de leur vie scolaire et d'adulte.

Au premier rang de ces savoir-faire figure évidemment l'aptitude à l'observation, qu'il s'agisse de celle d'un oiseau, d'un paysage, ou de l'effet d'une activité humaine sur l'environnement. D'emblée, l'animateur s'attachera à ce que les observations soient réalisées dans un respect maximum du milieu afin qu'elles participent, par elles-mêmes, à une éducation crédible à l'environnement.

L'initiation à l'observation : mettre la nature, sous toutes ses formes, ...

... à la portée des enfants

Une démarche

Comme on peut le voir dans l'exemple de classe d'environnement donné plus loin, l'observation, organisée ou non, est présente à toutes les étapes d'un séjour d'étude de l'environnement à Bois-Joubert. Elle évolue dans sa forme et ses objectifs selon une démarche progressive dont nous donnons ici les différentes phases :

Phase 1 : Exploration d'ensemble du milieu (Bois-Joubert et la Brière).
L'observation est spontanée et divergente. Face à la réalité du marais, "vu de l'intérieur", les enfants réagissent. C'est une situation totalement nouvelle pour la plupart d'entre eux. Leurs représentations personnelles de la nature et de ce type de milieu s'expriment à travers leurs réactions. Elles se confrontent les unes aux autres ; les a priori, les stéréotypes se révèlent. Peu à peu, les représentations initiales se modifient ou se confirment. A ce niveau de la découverte, les animateurs de la Maison de la Nature et l'enseignant interviennent peu. Ils aident à voir plus qu'à comprendre. Nous attachons une importance particulière à cette phase car elle doit motiver les élèves pour la suite de l'étude.

Phase 2 : Investigations précises, recherche de réponses aux questions formulées et analyse des problèmes perçus lors du premier contact avec le milieu briéron. L'observation est organisée, les élèves se répartissent en groupes d'étude et retournent sur le terrain. Tout en les mettant en oeuvre, ils s'initient aux techniques d'observation scientifique et de recueil d'informations. A ce stade, le recours aux ressources documentaires de la Maison de la Nature de Bois-Joubert et la visite des équipements pédagogiques du Parc Naturel Régional de Brière peuvent constituer de précieux compléments.

Phase 3 : Synthèse et conclusions.
Les élèves présentent le résultat de leurs travaux, réfléchissent aux solutions proposées pour résoudre les problèmes d'environnement qu'ils ont analysés. L'observation est orientée, elle illustre et confirme les conclusions.

Un exemple de Classe d'environnement à la Maison de la Nature de Bois-Joubert

1° jour : ***Repérages et premiers constats***

• Avant d'arriver à Bois-Joubert, traversée du pays briéron : première et brève approche de ses caractéristiques.
• Installation à Bois Joubert : familiarisation avec un nouveau lieu de vie.
• Découverte du domaine (observation spontanée) : nature et activités humaines, repérage dans l'espace.

2° jour : ***Contact émotionnel***

• Sortie sur le marais de Grande Brière, toute la journée.
Déplacement en chaland à travers les différents paysages végétaux du marais : observations de la faune, de la flore et des activités humaines.

3°, 4° et 5° jours :
Approfondissement de la découverte

• Bilan des impressions ressenties et des multiples observations réalisées au cours des deux premiers jours : Des pistes d'approfondissement sont déterminées, des activités d'observation plus précises et des enquêtes sont lancées en petits groupes.

Ces observations et enquêtes concerneront :

- la vie dans les eaux douces (observations sur le terrain, prélèvements éventuels et observations en vivarium),
- les oiseaux et leurs habitats (observations sur le terrain),
- les activités et l'occupation humaine du milieu, aujourd'hui et autrefois : l'agriculture, la chasse, le tourbage, l'habitat... (rencontres avec un agriculteur, un chasseur, un chaumier, visite de la Maison de l'Eclusier à Saint-Malo-de-Guersac...).

6° jour : *Journée détente*

• Jeux, activités artisanales traditionnelles sur le domaine de Bois Joubert (jeux de plein air, fabrication de pain à l'ancienne, etc).

7° jour : *Elargissement de l'étude à une approche globale du milieu*

• Premier bilan, par groupe, des observations et enquêtes.

• Lancement d'enquêtes complémentaires, par exemple : découverte de l'activité industrielle à Saint-Nazaire, Montoir, Donges (excursion).

8° jour : *Premières conclusions*

• Mise en commun des travaux des groupes et synthèse générale.
Le point sur l'évolution et l'avenir des marais briérons, leur importance écologique et économique, les moyens de leur protection.

Etude de l'exemple de l'anguille, des oiseaux migrateurs (sorties ou rencontre d'un pêcheur, d'un ornithologue, d'un biologiste du Parc Naturel Régional).

9° jour : *Confrontation de l'enfant à un autre milieu*

• Comparaison de l'exemple briéron avec l'exemple des marais salants de Guérande.

• Excursion sur les marais salants pour la journée : observation du milieu naturel, rencontre d'un paludier. Eventuellement, visite d'une installation aquacole.

10° jour : *Conclusions définitives*

• Bilan des apports de la sortie du 9° jour et comparaison entre Brière et Marais Salants.

Conclusion sur la responsabilité de l'homme face à son environnement, la nécessité et la manièrede le gérer. Exemple des zones humides de l'ouest de la France.

• Projection du film "Entre terre et mer", consacré aux richesses naturelles et humaines, à l'aménagement et à la protection des marais de l'Ouest de la France. Discussion.

Remarques :

L'exemple de séjour que nous venons de présenter ne constitue qu'une possibilité de contenu parmi d'autres, développé sur dix jours et plus particulièrement destiné aux élèves du Cours Moyen de l'école primaire. Pour une durée plus courte, ou des enfants plus jeunes, le même milieu pourra fournir un cadre d'étude et d'apprentissage plus restreint. Les pistes d'investigation seront moins nombreuses, les analyses moins poussées, les notions approchées plus élémentaires. Mais dans tous les cas, la démarche pédagogique et la finalité d'éducation à l'environnement resteront les mêmes. Par ailleurs, d'autres types de séjours peuvent être élaborés en collaboration avec l'enseignant.

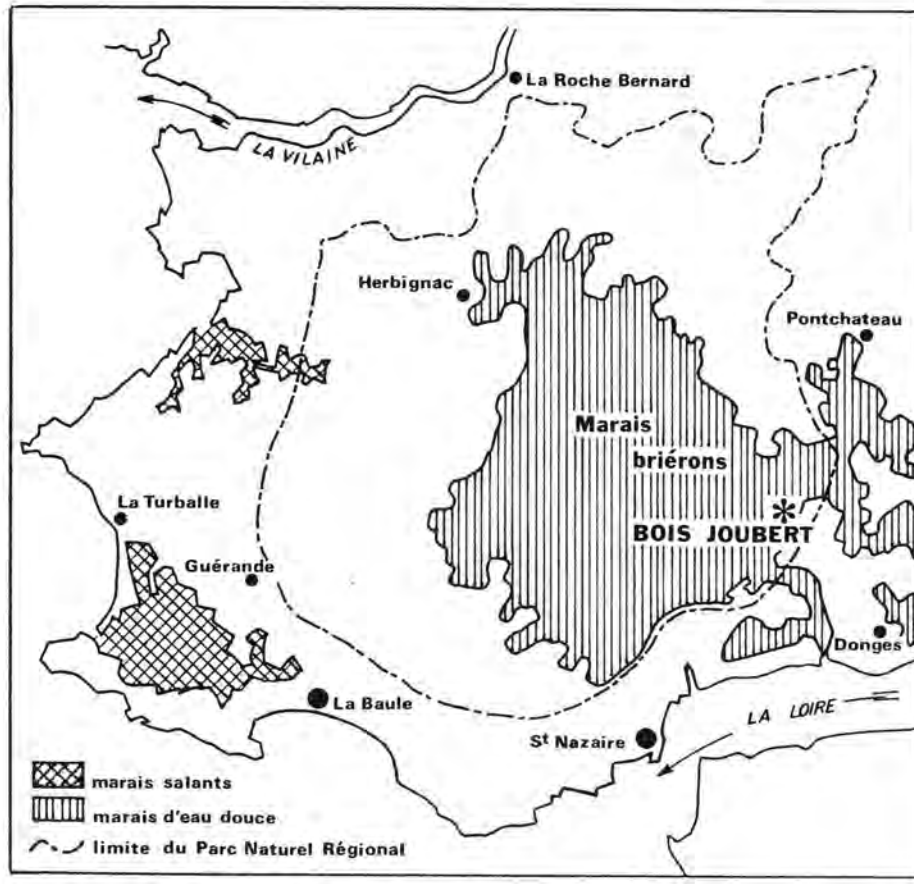

Accès

Par la route

55 Km de Nantes
450 Km de Paris, par autoroute
et voie express.

Par le train

Gares de Savenay, Pontchâteau
ou St-Nazaire à 12 Km
2 h 40 de Paris par TGV.

Bois Joubert est à

- 30 minutes des marais salants de Guérande,
- 20 minutes de la plage (Pornichet - La Baule),
- 15 minutes des principaux équipements pédagogiques du Parc de Brière,
- 10 minutes de l'estuaire de la Loire (ports de commerce et de pêche).

Contactez-nous :

Bois Joubert

40.91.01.10

MAISON de la NATURE - 44480 Donges